



Association
Jean Cotxet

Pour la protection et l'éducation de l'enfance et de l'adolescence
Reconnue d'Utilité Publique



ASSOCIATION VERS LA VIE POUR L'ÉDUCATION DES JEUNES
Reconnue d'Utilité Publique

Paris, le 18 mars 2024

UNE NOUVELLE CONVENTION ENTRE L'AVVEJ ET L'ASSOCIATION JEAN COTXET

Nous venons de signer, le 13 mars 2024, la convention annexée qui concrétise le partenariat entre l'Association Jean Cotxet et l'Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes.

Cette convention prend la suite de celle qui avait été signée, le 13 octobre 2021, pour une durée de deux ans. Chacune de nos deux associations a estimé qu'il était tout à fait opportun de la reconduire, ou plus exactement de la renouveler, car si elle conserve l'esprit de la convention initiale, la nouvelle a été largement réécrite et témoigne de l'appréciation positive que nous avons de l'évolution que représente notre alliance et du désir de la conforter.

Cette convention comporte un certain nombre de rubriques précises et essentielles. Mais si nous devons nous apercevoir qu'il y a un domaine que nous n'avons pas pensé à mentionner et où une collaboration entre nous pourrait représenter un apport pour nos deux institutions, nous n'hésiterions pas à agir de concert.

Nous souhaitons attirer particulièrement l'attention sur quatre des points qu'elle aborde.

Une insistance nouvelle est portée à la notion de parcours de la personne prise en charge. Ce n'est pas – en tout cas pas seulement – pour faire plaisir aux divers auteurs des réglementations qui s'appliquent à notre secteur, ou à nos autorités de tarification et de contrôle. C'est pour souligner l'apport que la concertation entre nos travailleurs sociaux « de terrain » peut être dans l'accomplissement de notre mission commune au service des jeunes en difficultés. En effet c'est au niveau de la qualité de l'action éducative que se reconnaîtra de la façon la plus incontestable la réussite de notre partenariat. Le partage des ressources et des réseaux professionnels de chaque association veut y contribuer. Globalement la préoccupation de la qualité doit animer notre action commune.

Un nouveau volet est consacré à un domaine qui représente aujourd'hui la problématique majeure de notre secteur : celui du recrutement et de la fidélisation des salariés – travailleurs sociaux notamment mais pas seulement –, si nécessaires à l'activité de nos associations. C'est un domaine dans lequel la concertation entre nos directions générales et nos établissements peut apporter beaucoup, en débouchant sur des actions conjointes très concrètes pour faciliter notamment des parcours professionnels évoluant entre nos deux institutions. Nous comptons collaborer aussi au niveau des formations initiales et continues mises à la disposition de nos salariés ou de celles et ceux qui pourraient les rejoindre.

Adresse du siège social de l'association Jean Cotxet :

7, boulevard de Magenta – 75010 Paris
Tél. : 01 45 49 63 80
E-mail : siege@jean-cotxet.asso.fr
Site : www.jean-cotxet.fr
Siret : 775 663 933 00536

Adresse du siège social de l'AVVEJ :

1, place Charles de Gaulle – 78067 Saint-Quentin-en-Yvelines Cédex
Tél. : 01 30 43 26 00
E-mail : siege@avvej.asso.fr
Site : www.avvej.asso.fr
Siret : 300 513 033 00666

Nous souhaitons développer aussi notre collaboration en matière informatique, qu'il s'agisse de nos systèmes d'information, du dossier de l'utilisateur ou encore, dans une autre dimension, de la maîtrise des moyens du numérique par les jeunes et les familles.

Enfin, notre convention prévoit le partage d'une préoccupation commune pour le développement durable tant dans la vie quotidienne de nos établissements et services que dans la dimension éducative qu'il comporte.

C'est dire que nous souhaitons vivement que celles et ceux qui, à tous les niveaux, apportent leur concours aux actions de nos associations, s'emparent des objectifs qu'elle fixe pour les traduire au quotidien par des actes au bénéfice des personnes auprès desquelles nous intervenons. Nous les en remercions par avance.

Pour l'Association Jean Cotxet
Patrick BEAU



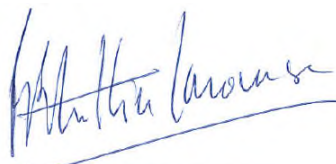
Président

Lucas PAIRAUD



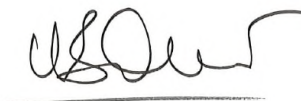
Directeur général

Pour l'AVVEJ
Etienne HOLLIER-LAROUSSE



Président

Nathalie BOUILLET



Directrice générale